

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 27 juin 2008
(convocation du 16 juin 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Juin Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÛZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 45
M. DUPRAT Christophe à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 30
M. GAUTE Jean-Michel à M. CAZENAVE Charles
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean à partir de 11 h 30
M. LAMAISSON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. PUJOL Patrick à M. SOUBIRAN Claude
M. ANZIANI Alain à M. BENOIT J-Jacques à partir de 11 h 30
M. BAUDRY Claude à M. DUBOS Gérard à partir de 11 h 30
Mme. BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS à partir de 11 h 30
M. COUTURIER J-Louis à Mme FOURCADE Paulette jusqu'à 10 h 30
M. CHARRIER Alain à M. GUILLEMOTEAU à partir de 11 h 30
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DAVID Yohan
M. DAVID J-Louis à M. GAUZERE J-Marc à partir de 11 h 15
M. DELAUX Stéphan à Mme. DESSERTINE Laurence
Mme DE FRANCOIS Béatrice à Mme BOST Christine à partir de 11 h 30
M. DUPOUY Alain à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
Mme EWANS M-Christine à M. MOULINIER Maxime à partir de 11 h 30

M. FAVROUL J-Pierre à M. SEUROT Bernard à partir de 10 h 30
M. FAYET Guy à M. GARNIER Jean-Paul
M. JOANDET Franck à M. CHAUSSET Gérard
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre à partir de 11 h 30
M. MILLET Thierry à M. QUERON Robert
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PALAU Jean-Charles à M. MOGA Alain à partir de 11 h 00
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
Mme PARCELIER Muriel à Mme SAINT ORICE Nicole jusqu'à 11 h 15
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. REIFFERS Josy à M. BRON J-Charles à partir de 10 h 30
M. ROBERT Fabien à M. CAZABONNE Didier
M. SAINTE MARIE Michel à M. FREYGEFOND Ludovic à partir de 11 h 30
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 10 h 45
M. TRIJOLET Thierry à Mme DELTIPLE Laurence à partir de 11 h 30

LA SEANCE EST OUVERTE

**BLANQUEFORT - ECOPARC - Implantation de la société LARROUDE -
Attribution d'une aide à l'investissement immobilier - Convention - Décision -
Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Présentation de l'entreprise

La SARL LARROUDE a été créée en 1957. Elle est spécialisée dans la récupération et le recyclage de matières non dangereuses tels que les cartons, papiers et plastiques. Elle traite aujourd'hui par an :

- 1 600 tonnes de cartons,
- 800 tonnes de plastiques housse et 150 tonnes de plastiques étirables
- 300 tonnes de déchets industriels banals.

Elle compte 18 salariés.

Le chiffre d'affaires de la société a augmenté de 38 % sur les 3 derniers exercices.

La rentabilité d'exploitation s'est améliorée, passant de - 2% en 2005 à + 5% en 2006.

La structure financière se caractérise par :

- un bon niveau de fonds propres en rapport au total bilan,
- un endettement maîtrisé,
- une trésorerie positive.

La société LARROUDE a une situation financière positive, la gestion de l'entreprise est saine.

Contenu du projet

Suite au projet de réaménagement de la zone des bassins à flots, la société a été amenée à déménager ses activités et a choisi l'Ecoparc de Blanquefort.

Cette nouvelle implantation représente des atouts importants pour l'évolution de la société qui espère doubler ses tonnages d'ici à deux ans.

Le site de Blanquefort possède déjà un bâtiment, ainsi, la relocalisation de l'entreprise conduit à des investissements de plusieurs ordres :

- constitution de dossier installations classées et déclaration préfectorale pour la création d'une déchetterie
- aménagement du terrain par des hangars
- achat de matériel lourd
- déménagement de l'activité

Le site abritera :

- des bureaux déjà existants à l'entrée du site
- un hall de tri et une chaîne de mise en balles
- un bâtiment de stockage
- un atelier de réparation

Intérêt du projet et résultats attendus

Au sein du site de l'Ecoparc de Blanquefort, cette implantation permet la consolidation de la filière de valorisation des déchets sur l'agglomération, et le développement d'une éco-entreprise reconnue en matière de valorisation des déchets.

La société envisage l'embauche de 3 à 5 personnes dans un délai de 3 à 5 ans.

Le retour de Taxe professionnelle attendue est d'environ 36 500€ par an.

Assiette éligible et plan de financement prévisionnel

L'assiette éligible s'élève à 1 450 000 € suivant le plan de financement prévisionnel suivant :

	Dépenses		Recettes
Aménagement du hall de tri : bâtiment et VRD	1 300 000	Conseil Régional	100 000
Honoraires	150 000	CUB	50 000
		Autofinancement	1 300 000
Total	1 450 000	Total	1 450 000

Le Conseil général est intervenu en soutien de l'équipement matériel à hauteur de 30 000 €.

Le Conseil régional, outre le soutien sur les investissements immobiliers (100 000 €), est intervenu également sur le matériel à hauteur de 60 000 €.

Compte tenu de l'activité de cette entreprise permettant le développement de la filière de valorisation des déchets sur l'agglomération, de son programme de création d'emplois et de son besoin indéniable d'investir sur son nouveau site d'implantation, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

DECIDER l'attribution d'une subvention d'équipement de 50.000 € à verser à la SARL LARROUDE dans le cadre de l'aménagement de son site sur le parc d'activités de Blanquefort,

AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée, fixant les modalités et conditions de règlement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 204, article 2042, fonction 900, programme DA 01 du budget de l'année 2008.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 juin 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
17 JUILLET 2008**

PUBLIÉ LE : 17 JUILLET 2008

M. JEAN-CHARLES BRON